

Nos valeurs

- **Un fort esprit d'équipe:** Etre solidaires et performants pour trouver de nouvelles entreprises partenaires qui nous proposent des contrats d'apprentissage et nous versent la taxe d'apprentissage. Améliorer sans cesse nos enseignements. Mieux communiquer, pour vous faire part de nos actions et accompagner vos besoins en termes de formation. Relever les défis ensemble.
- **Notre volonté et notre responsabilité:** Former nos étudiants pour qu'ils deviennent vos collaborateurs de demain. Formation diplômante par apprentissage en alternance reconnue (RNCP)
- **La culture du résultat :** Nous sommes certifiés ISO 9001. Notre réussite passe par votre écoute. Nous réagissons aux indicateurs chiffrés et de suivis. L'amélioration continue de la formation est notre challenge.

Pourquoi et comment verser

Nos projets

- Mutualisation des équipements analytiques : Création d'une vitrine à la pointe de la technologie instrumentale qui permet à nos étudiants d'être formés à l'utilisation de matériel récent et de qualité
- Renouvellement progressif du parc informatique,
- Autofinancement des heures d'enseignement,
- Création et équipement d'une salle dédiée aux formations par apprentissage et en alternance.
- Acquisition d'une nouvelle DSC (calorimétrie différentielle à balayage)

1/ Passage obligatoire par un OCTA (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage). Le CFA est habilité à percevoir les fonds dans les catégories **Quota, Hors Quota (A, B, C) et CSA**.

Votre entreprise doit adresser les sommes **pour le CFA Epure Méditerranée** via l'OCTA de votre choix.

A titre d'exemple, voici les coordonnées de quelques OCTA régionaux et nationaux :

- Union Patronale Régionale Provence Alpes Côte d'Azur UPR PACA
16 place du Général de Gaulle
13231 Marseille cedex
- Union des Industries Chimiques UIC
14 rue de la République
92800 Puteaux cedex
- Les Entreprises du Médicament LEEM Apprentissage
88 rue de la Faisanderie
75116 Paris

2/ Sur le bordereau de versement de l'OCTA, il est très important de préciser

▪ l'établissement bénéficiaire :

CFA EPURE MEDITERRANEE - Code UAI : 0133489X

26 rue Sainte Barbe

13001 MARSEILLE

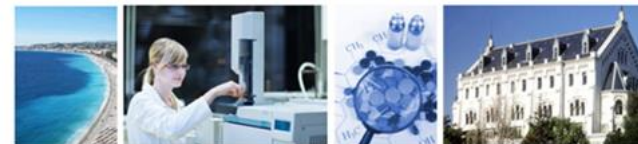
▪ et l'affectation du versement:

Licence Professionnelle ICPAC - Nice - N° d'habilitation : 689

3/ Si votre entreprise accueille un apprenti du CFA Epure Méditerranée :

Elle doit affecter un montant de taxe minimum légal de 1500 Euros, dans la limite de son quota (décret du 28 nov. 2005). Cependant, il est souhaitable que les entreprises partenaires adressent un montant de taxe au moins équivalent au coût conventionnel de la formation (dans la limite de leur assujettissement). Pour la Licence Professionnelle ICPAC, il est de **7107 Euros** par apprenti.

Pour en savoir plus : www.cfa-epure.com - rubrique « taxe d'apprentissage »



Campagne Collecte Taxe d'Apprentissage 2019

Salaires 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE
INDUSTRIES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
ANALYSE ET CONTRÔLE

Responsable de la formation : Dr Luc VINCENT

Contact et renseignements : Cécile ETTORRE

Mail : lp.icpac@unice.fr - Tél : 04 92 07 61 02

www.licence-icpac-unice.fr



Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques - Analyse et Contrôle

« Former nos étudiants pour qu'ils deviennent vos collaborateurs de demain »

Notre équipe pédagogique

La LP ICPAC, c'est une équipe pédagogique de 7 enseignants chercheurs et de 14 intervenants professionnels. Ils animent la formation à hauteur de 600 heures d'enseignements sur l'année universitaire.

Notre enjeu, transmettre un savoir scientifique théorique et pratique, à la hauteur des attentes de nos partenaires institutionnels, industriels et des étudiants qui nous font confiance.

La vie de la formation en chiffres

Depuis 15 ans, près de 250 étudiants ont suivis notre formation, ils restent en lien avec nous par le biais de notre suivi d'insertion professionnel, de notre page facebook et maintenant, pour certains encadrent nos nouveaux étudiants. Transmission du savoir-faire, du savoir-être et des compétences.

Plus de 40 entreprises partenaires nous ont fait confiance en investissant dans la formation de leurs futurs collaborateurs par l'affectation de leur taxe d'apprentissage à la LP ICPAC, rejoignez-nous.